

Permanences du conciliateur de justice

Mercredi 7 juin au Tribunal d'instance de Dinan.

Prendre rendez-vous au 02.96.87.16.96.

Lundi 12 juin à la mairie d'Evran.

Prendre rendez-vous au 02.96.27.40.33.

Transports scolaires des collégiens 2017-2018

Comme chaque année, il convient de mettre en place des dispositions qui permettent de cerner au mieux les adaptations et les besoins nouveaux à prendre en compte pour la prochaine rentrée scolaire.

► Les itinéraires, horaires et points d'arrêt sont disponibles en appelant le service infos du département au 02.96.62.62.22 ou sur le site Internet www.cotesdarmor.fr.

► Les demandes d'adaptation d'itinéraires et de points d'arrêt doivent impérativement être déposées en mairie avant le 15 juin 2017.

► A partir du 1^{er} mai 2017 :

Inscription ou réinscription possible sur www.cotesdarmor.fr

La photo d'identité est obligatoire

Date limite de retour de l'inscription ou de la réinscription le 15 juillet pour le dossier papier et le 31 juillet pour l'inscription en ligne. Au-delà de ces dates, majoration de 30 € pour inscription tardive.

Renseignements au 02.96.62.62.22.

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion
Agricoles (CFPPA)

Réunions d'informations et recrutement formations agricoles adultes BPA et BPREA de 14h à 17h les vendredis 19 mai et 9 juin, le lundi 29 mai. Sur inscription au CFPPA de Caulnes au 02.96.83.82.53.

ENTREPRISE

Le salon de coiffure « Côté coupe »

Situé 14 rue de la Barrière, le salon de coiffure sera fermé du lundi 22 mai au lundi 29 mai.

Tél : 02.96.84.61.07.

ASSOCIATIONS

OISCL

► L'OISCL recherche, à partir du 5 juillet 2017, une personne qui exercera la fonction de personnel de service.

Tâches réalisées : entretien des locaux du centre de loisirs

Durée du travail : 2h20, les mercredis après-midi en période scolaire et chaque jour pendant les petites vacances scolaires (tousaint, hiver, printemps et dernière semaine d'août). Et 3h, chaque jour pendant le mois de juillet.

Pour une durée minimale de travail annuelle de 220 heures.

Salaire brut mensuel : 203.52 €.

S'adresser à M Briens au 02.96.84.73.36, parc d'Activités du Chalet à Broons.

► Les jeunes de 12-14 ans intéressés par un séjour à Perros-Guirec du 8 au 13 juillet 2017 doivent s'adresser à l'OISCL pour s'inscrire.

Au programme : catamaran, kayak, paddle, rando pédestre

Tarif : à partir de 175 € selon quotient familial.

Renseignements et inscriptions au 02.96.84.73.36 ou oiscl@wanadoo.fr

Anciens Combattants – 39-45-FFI –Indochine

Le président remercie les personnes présentes aux cérémonies patriotiques du 8 mai 2017.

Lors de la cérémonie, Patrick Girard et Michel Huquet, revêtus de l'uniforme de l'Armée de Terre, ont présenté deux véhicules militaires.

Amicale laïque

Dimanche 21 mai, au Foyer Rural : 70 ans de l'Amicale Laïque

A 10h, randonnée chantée, retour vers 12h.

De 10h à 18h, exposition de photos de classes de l'école et du collège.

Association des donateurs de sang bénévoles

Le président et les membres de l'association remercient toutes les personnes qui ont fait le déplacement lors de la collecte du 24 avril 2017. 92 personnes se sont présentées dont 8 nouveaux.

Ils remercient également les élèves de l'école d'Yvignac la Tour et la mairie d'Yvignac.

Merci à ceux qui ont fait le déplacement lors de l'assemblée générale du 5 avril dernier.

La prochaine collecte aura lieu le **lundi 3 juillet 2017** au foyer rural de Broons de 14h à 19h.

ACMCB

► L'école de musique de Broons organise le concert de la chorale « le chœur d'Arabesque » le **samedi 20 mai à 20h30** à l'église d'Yvignac-la-Tour. Boissons chaudes à l'entracte.

► Le **dimanche 21 mai** à 14h30 se déroulera le traditionnel spectacle de l'école de musique à la salle polyvalente d'Yvignac la Tour.

Au programme, des ensembles de guitare, harpe, piano, violon ainsi que les élèves de flûte traversière sans oublier l'atelier chant et rock.

Alors venez nombreux applaudir les élèves de l'école sous la direction de leurs professeurs.

Boissons et gâteaux à l'entracte et spectacle gratuit !

Pour tous renseignements, veuillez contacter le **06.34.98.36.49**.

Ramène ta fraiz

Le **samedi 20 mai** prochain, dès 14h, dans le bourg de Rouillac, « l'association Ramène ta fraiz ! » et son groupe de troqueurs acolytes organisent leur 2^{ème} édition du Troc aux plantes. Ce rendez-vous pour les amoureux de la nature aura lieu dans un jardin privatif, merveille aux mille senteurs, qui saura séduire petits et grands.

Partage et découverte sont les mots d'ordre de cet après-midi convivial.

Venir avec ses boutures nommées, ou pas.

Règlement du troc disponible sur l'espace Facebook de l'association.

Entrée gratuite.

PETITES ANNONCES

A vendre :

* Canapé cuir marron, 3 places, 45 €, 2 tables basses bois, mosaïque, finition cuir, 60 €, lit 90, blanc/bleu en frêne, 40 €, meuble d'appoint, 1 tiroir, H : 80 cm, 15 €, porte plante ou lampe H : 1 m en chêne, 10 €, petite table décorative marocaine avec lampe en tagine, 40 €, **06.77.80.39.98**.

* Jeunes lapins, 3 mois pour reproduction, **02.96.86.65.47**.

* A vendre ou à louer aube de communion mixte tout tergal, poussette double + chaise haute, **02.96.84.96.97**.

* Un paon bleu, **02.96.84.63.77**.

* Fiat Brava TD100SX, 299 000 km, 600 € à débattre, **06.18.94.12.44**.

* Lampadaire en bois rustique, année 50, blettes bio, **02.96.86.65.47**.

* Portillon de jardin, état neuf avec serrure, s'adresser au 3 rue Bertrand

Milon à Broons.

Donne :

* Pommes à cidre en échange d'entretien sol et haies, **06.74.19.17.24**.

A louer :

* Terrain avec abris pour animaux, 60 ares, **02.96.84.63.77**.

* Garage centre Broons, 80 € par mois, 50m² environ, **06.18.94.12.44**.

* T2, Broons, 399 € chauffage compris, **02.99.07.32.34**.

Recherche :

* Propose ses services de tonte de pelouses, petites surfaces, travaux de nettoyage jardin chez particuliers, **06.69.00.77.46**.

Un essaim d'abeilles envahit votre propriété, je vous en débarrasse gratuitement.

Tél : 02.96.84.74.04, Bar de la mairie Broons



Mercredi 17 mai 2017 – N°503

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS

Abonnement annuel en mairie : 13 € pour un envoi à chaque numéro

Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Information sur la campagne de vaccination contre le méningocoque

Cinq cas d'infection invasive à méningocoque de type B sont survenus depuis décembre 2016 dans un secteur géographique situé entre Broons et Dinan.

Afin de lutter contre le risque de survenue de nouveaux cas, l'ARS Bretagne a organisé une vaccination sur le site des élèves du lycée la Fontaine des Eaux de Dinan et elle élargit sa campagne de vaccination aux autres adolescents âgés de 11 à 19 ans résidant ou étant scolarisés dans la zone géographique de Dinan. Le territoire identifié comprend 47 communes dont Broons.

Les jeunes de 11 à 19 ans sont invités, avec leurs parents, à se rapprocher de leur médecin traitant pour se faire prescrire le vaccin.

L'ARS a mis en place un numéro vert pour répondre aux questions de la population, des élus et des professionnels : **0 800 35 00 17** (numéro gratuit).

Vous pouvez aussi écrire à ars-bretagne-infomeningo@ars.sante.fr.

Le méningocoque est une bactérie très fragile qui se transmet de personne à personne par les gouttelettes de salive, mais qui ne survit pas dans le milieu extérieur, ni sur les objets, ni sur les surfaces. Elle peut provoquer des infections graves, notamment la méningite.

Cambriolages

Depuis quelques semaines, la gendarmerie constate **une recrudescence de cambriolages et de vols dans les habitations**. Soyez attentifs et avisez la gendarmerie de tout fait suspect.

Protégez votre domicile :

-Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

-Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique, alarmes...).

-N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

-Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

-De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

En cas d'absence, vous avez la possibilité de demander à la police ou à la gendarmerie d'aller surveiller votre domicile pendant leurs patrouilles quotidiennes dans le cadre du service « opération tranquillité vacances ».

Sécheresse

La préfecture prend de nouvelles mesures.

Depuis septembre 2016, le déficit pluviométrique sur le département est de l'ordre de 240 mm, ce qui représente sur cette période 36% de pluie en moins par rapport à une année normale.

Les débits des cours d'eau depuis le début de 2017 sont les plus bas jamais observés et sont très largement inférieurs aux années de références dites sèches comme 1976, 1990, 2003 ou encore 2011.

Il est donc interdit :

-de laver les véhicules hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage,

- de nettoyer les façades, terrasses, murs, toitures sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression

- de vider et remplir les piscines familiales

- d'arroser les pelouses, massifs floraux, potagers entre 10h et 18h

- d'irriguer les terres agricoles entre 10h et 18h sauf pour les cultures sous serres.

Il est demandé aux usagers de continuer à veiller à une utilisation économe de l'eau potable.

Arrêté affiché en mairie.

FESTIVITES EN MAI

Samedi 20 : Loto avec JCO Animation, APE Ecole Ste Anne Mégrit au Foyer Rural

Dimanche 21 : Journée anniversaire 70 ans, Amicale Laïque de Broons

Dimanche 21 : Vide-greniers sur le parking de Super U, APEL Ecole St Joseph

Jeudi 25 : Thé dansant avec les Copains d'Abord, Aïnés Ruraux Trémur au Foyer Rural

Samedi 27 : Loto avec JCO Animation, Vélo Sports Pays de Lamballe au Foyer Rural

Dimanche 28 : Thé dansant avec la Belle Epoque, Club de l'Amitié Broons au Foyer Rural

ÉTAT CIVIL

Naissances :

01/05/2017, Valentin SCHLATTER

09/05/2017, Lana GRINGUILLARD

Décès :

29/04/2017, M Michel QUEMENER,

52 bis rue de la Gare, 68 ans

MESSES

21 mai : 10h30, Broons, Eréac

25 mai : 10h30, Broons, Mégrit

28 mai : 10h30, Broons

POUR MEMOIRE

Groupe médical : **02.96.84.61.47**

Groupe vétérinaire : **02.96.84.61.46**

Cabinet infirmier : **02.96.84.65.44**

Infirmier libéral : **M Rohrbacher : 06.07.75.21.20**

Gendarmerie : lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h et mercredi de 8h à 12h.

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : **02.96.84.70.56**.

Présentation du CCAS de BROONS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. **Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale.** A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, principalement :

- **Gérer l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)** communal « Résidence Michel Lamarche ».
- **Gérer les 12 pavillons** situés au Chalet dont les locataires sont des personnes âgées ayant peu de ressources.
- **Organiser la distribution de la Banque Alimentaire** : Celle-ci est faite sur Broons. Les bénévoles sont principalement des membres de CCAS de l'ancien canton, avec Martial Magnan comme bénévole permanent. La distribution des denrées a lieu une fois par quinzaine, environ 100 personnes soit 40 familles sont bénéficiaires des colis. Les denrées proviennent du FEAD (Fonds Européen d'Aide aux populations les plus Démunies) et de la collecte faite dans les 2 grandes surfaces de Broons en novembre chaque année.
- **Proposer des actions mutualisées** permettant de bénéficier de meilleurs tarifs comme actuellement la complémentaire santé avec le prestataire ACTIOM "Ma commune, ma Santé". Cette complémentaire avec différents niveaux de couverture est accessible à tous les Broonnais et quel que soit leurs ressources.
- **Informer** sur les dispositifs nationaux : dans les derniers BIB, une information sur l'ACS (l'Aide à la Complémentaire Santé) a été faite aux habitants.

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire.



Les membres
du CCAS

La Gestion de l'EHPAD occupe une part importante de l'ordre du jour des réunions du conseil d'Administration.

L'EHPAD, un peu de chiffres, un peu d'histoire.

L'EHPAD accueille 72 résidents en hébergement permanent. Il propose 4 places en hébergement temporaire. A l'ouverture au 1^{er} juillet 1972, le foyer logement avait le statut d'immeuble sans service collectif, hormis un concierge.

1983 : une première extension de 28 logements, le service restauration, et la direction ont été créés à cette date.

1984 : création d'un service permettant d'assurer les petits soins avec l'embauche de 2 personnes à temps complet.

2006 : de lourds travaux de mises aux normes ont été réalisés et une extension de 16 logements a généré une augmentation de la capacité d'hébergement définitif de 68 à 72 places et de garder un accueil temporaire de 4 places.

2008 : validation du nouveau statut d'EHPAD de la Résidence.

Le 13 septembre 2013 : le Foyer-Logement EHPAD, est devenu **Résidence Michel Lamarche**, nom de l'ancien

maire et conseiller général, qui a beaucoup travaillé au cours de son mandat à l'amélioration et à la réhabilitation de l'établissement.

2017/2018 : réalisation d'une nouvelle aile de 100 m² sur deux étages, permettant la création au rez-de-jardin d'un PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) et au premier étage d'une salle d'accueil des familles. Le bâtiment sera construit dans le prolongement de l'extension et permettra un accès direct au parc.

2018 : aménagement d'un jardin sensoriel et d'un parcours santé senior, ce nouvel espace, lieu intergénérationnel permettra de mettre en œuvre un bien-être partagé tant par les résidents et les familles que par les professionnels.

L'EHPAD, c'est différents métiers, voici quelques témoignages,



« **Marion**, je suis infirmière à l'EHPAD depuis novembre 2014. Ce métier est une vraie vocation. J'aime apporter les soins aux personnes. Après une période de mise en confiance, on devient même leur confident. Ce que j'aime le moins, c'est la partie administrative, c'est du temps au détriment des personnes. »



« **Edwige**, je suis lingère après un poste d'agent social. Je suis salariée de la structure depuis 13 ans. Ce métier est un vrai service pour les résidents qui récupèrent leur linge dès le lendemain. Je m'occupe du linge des **76** résidents sauf les draps et serviettes. Ce qui est intéressant, c'est l'indépendance dans mon organisation. »



« **Brigitte**, je suis agent social depuis janvier 2008. J'aime le contact avec les personnes âgées, elles nous apprennent beaucoup. J'ai toujours exercé ce métier. Ce que je préfère c'est l'échange, l'écoute et le contact. Les journées ne se ressemblent jamais. »



Béatrice Herment,
Directrice et
Delphine Recoursé,
secrétaire
Ginette Tertre,
secrétaire
(absente lors de la
photo)

L'établissement compte **57 salariés**, nous aurions pu vous présenter aussi les métiers de la cuisine, des aides-soignants, de l'animatrice, de la psychologue, du médecin coordinateur, de la Direction ou de la secrétaire, mais la place manque...

Valérie Botrel, Vice-présidente du CCAS

